Municipalité de Rivière-Bleue
À la croisée des Frontières

Cheminement d'une demande

Permis de construction et/ou agrandissement

Adressée au service d'urbanisme

Demande d'information dès le début du projet

Documents nécessaires pour compléter une demande de permis

- Plan d'implantation par un arpenteur
- Plan de la construction avec élévation
- Noms des intervenants au projet (entrepreneurs)
- Coût des travaux
- Date de début des travaux

Effectuée par le citoyen

Dépôt du formulaire de demande de permis

Paiement des coûts reliés au permis

Effectuée par le service d'urbanisme

Analyse de la demande de permis

Effectuée par le service d'urbanisme

Vérification de la conformité à la règlementation en vigueur

Si demande conforme

Si dérogation mineure applicable

Dépôt et paiement de la demande

Transmission au CCU pour recommandation

Effectué par le CCU

Transmission de la recommandation au conseil municipal

Séance de consultation publique et décision du conseil municipal

Effectuée par le conseil municipal

Effectuée par le service d'urbanisme

Émission du permis/ou refus de la demande